

> Sans papiers ni frontières Sans-papiers en lutte... contre l'Internationale du racisme et de la répression

Marseille. Un jeune homme, demandeur d'asile, de 18 ans s'est noyé dans le port de Marseille le 11 janvier en tentant de s'échapper du centre de rétention. Son copain a été repêché et a été reconduit au centre en vue de son expulsion.

Rome et Lampedusa. Vu l'ampleur des protestations suite à une vidéo, le gouvernement italien a été obligé de vider le centre de rétention de Lampedusa où les demandeurs d'asile étaient traités comme des « animaux ». Mais ce n'est pas fini, au « Centre d'identification et d'expulsion » (CIE) près de Rome, 9 réfugiés se sont cousu la bouche en guise de protestation. Le gouvernement « démocratique » envisage de durcir encore les conditions pour obtenir l'asile.

Tel-Aviv. Trente mille demandeurs d'asile politique, en majorité Érythréens et Soudanais, ont manifesté à Tel-Aviv le 5 janvier, sous les mots d'ordre : « Nous sommes tous des réfugiés ! Oui à la liberté, non à la prison ». En effet, le pouvoir israélien rejette systématiquement leurs demandes d'asile et la nouvelle loi votée le 10 décembre l'autorise à les placer dans les camps de rétention jusqu'à un an. Ils ont également décrété une grève de trois jours notamment dans la restauration et l'hôtellerie.

besancon.sous-surveillance.net

Après Lyon, Toulouse, Marseille, Paris... un nouveau site de cartographie collaborative des caméras de vidéosurveillance vient d'être lancé à Besançon.



Justice pour Ayoub, mutilé à vie par un tir policier

3 ans ont passé depuis qu'Ayoub Boutahra, lycéen de 17 ans, a perdu un œil suite à un tir de flash-ball, reçu alors qu'il attendait le bus à proximité d'une intervention de la police. Dès 2011, sa famille a porté plainte, un comité de soutien très actif s'est constitué, une information judiciaire pour blessures involontaires a été ouverte (voir RE 105 et 118). En 3 ans, 3 juges d'instruction différents et rien n'a bougé. Mais Ayoub et ses soutiens ne lâcheront rien, ils exigent toujours justice et vérité et se rassembleront le samedi 8 février à Audincourt.

Concert de soutien « Urgence la police assassine »

le samedi 1er mars 2014 à 18 h à la CNT

33 rue des Vignoles Paris 20e, m° Avron ou Buzenval.

« Le ministre de l'intérieur a porté plainte contre Amal Bentounsi, la soeur d'Amine Bentounsi tué par la police. Amal est attaquée parce qu'elle a le courage de dénoncer sans relâche les pratiques violentes de la police à travers son site internet et le projet d'un clip dénonçant l'impunité policière. Amal Bentounsi invite toutes les familles de victimes de violences et de crimes policiers à prendre la parole lors de son procès qui se tiendra le lundi 07 avril à 09h. »

Lu sur : <http://paris.demosphere.eu/rv/31043>

Concert de soutien aux pirates somaliens

le samedi 8 février 2014 au Transfo

57, avenue de la République, à Bagnolet.

« En Somalie, face à la famine, à la destruction des ressources en poissons par la pêche industrielle occidentale et à l'immersion de déchets toxiques le long des côtes, devenir pirate est à la fois un moyen de survie et un acte d'autodéfense. » « Entre 2008 et 2011, 22 Somaliens ont ainsi été enlevés pour être incarcérés et jugés dans l'hexagone. [...] Parce que nous savons qu'en taule, tout a un prix [...], mais aussi parce que la guerre contre les pirates est l'une des facettes extrêmes de la guerre aux pauvres, nous souhaitons apporter un peu de solidarité aux 15 pirates somaliens encore incarcérés en France. L'argent du concert servira donc à leur envoyer des mandats. »

À lire pour en savoir plus : *Frères de la côte, Mémoire en défense des pirates somaliens, traqués par toutes les puissances du monde* paru chez *l'insomniaque*. Infos <http://transfo.squat.net/2014/01/15/samedi-8-fevrier-concert-desoutien-aux-pirates-somaliens/>

L'antifascisme, c'est l'affaire de toutes et tous !

Manifestation dimanche 9 février 2014 à 14h Place Jules Joffrin, M° Jules-Joffrin. Infos <http://paris.demosphere.eu/rv/30965>

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°127 - février 2014

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Se tirer une balle dans le pied ?

L'IGA n'a pas inventé l'eau chaude. Normal, il s'agit de l'Inspection générale de l'administration, dont fait partie la police. Pourtant elle arrive à dire des choses à ne pas répéter. Dans son rapport, publié par *Mediapart* du 23 janvier on apprend que il y a des policiers « spécialistes » de l'« outrage et rébellion » (délit qui peut être puni d'amendes lourdes et de 6 mois de prison) qui ont déposé plainte jusqu'à 28 fois en un an, que le prix de la « protection juridique accordée aux policiers victimes d'outrages, de rébellions ou de violences a augmenté de plus de 50 % depuis 2006, passant de 8,7 millions d'euros à 13,2 millions d'euros en 2012... ». Bien sûr, l'IGA se dit choquée par des « abus », qui coûtent chers, mais, prudence, pas un mot sur la véritable « utilité » pour l'État de ces plaintes. Dans les quartiers populaires, on ne connaît que trop la fonction de ces accusations d'« outrage et rébellion ». Dès janvier 2004, notre réseau l'a dénoncé, dans un guide juridique : le « délit d'outrage sert d'abord à couvrir les violences policières, il permet de poursuivre ceux que les flics considèrent

comme des gêneurs, aussi, aux flics d'arrondir leurs fins de mois. » (<http://resistons.lautre.net/spip.php?article38>). Contrairement, donc, à ce qu'affirme l'IGA, il ne s'agit aucunement de « bavures », d'« excès », mais bien d'un outil juridique qui représente une arme de dissuasion et destruction massive pour l'État. Mais attention, trop c'est trop. Manuel Valls lors d'une visite au commissariat du Kremlin-Bicêtre, le 18 janvier dernier « s'est empressé d'enterrer les recommandations du rapport face à des syndicalistes d'Unité SGP Police buvant du petit lait... Et de conclure : « Un rapport de l'IGA ne s'impose pas au ministre. » Ce message venant du ministre de l'intérieur est un signe. Valls dédouane les « forces de l'ordre » (ce qui n'est pas nouveau) mais cette fois-ci en face de sa propre administration. Il soutient et encourage publiquement et explicitement la transformation de la Police en une milice.

On dit que le poisson pourrit par sa tête. Mais nous, on n'a pas de chance, notre poisson a deux têtes. Face à la misère sociale, la répression,

suite en page 2 >

le racisme institutionnel de l'État, les plus misérables, les plus pauvres, faute de mieux, se tournent vers des perspectives qui leur paraissent nouvelles. De nouveaux gourous apparaissent, qui à l'instar de Valls, prêchent aussi la haine, la soumission, le racisme. Ce mois-ci, l'école est devenue une de leurs cibles.

Il est vrai que telle qu'elle est, l'école ne vaut pas grand-chose, elle est structurellement sélective, raciste à l'image de la société, mais, en l'absence d'une nouvelle société égalitaire et démocratique, y-a-t-il d'autres moyens pour des opprimés et exploités de recueillir, ne serait que des miettes de savoir, en vue de résister ? Alors, quand les extrémistes de tout bord propulsés par des dominants haineux se réunissent pour la boycotter, il faut se méfier. Le but de ces gens-là est aussi d'assommer les consciences. En les suivant, les plus méprisés, les plus pauvres se tirent une balle dans le pied.

Nous ne sommes pas sortis de l'auberge. Aux coups de matraque de Valls/Hollande s'ajoute l'enfumage idéologique de Dieudonné-Soral-Belghoul/Valls. Comme dans l'Allemagne des années 30, les premiers signes d'un glissement vers le fascisme apparaissent en France.

> À lire...

Dans le climat nauséabond actuel, où la confusion envahit pas mal d'esprit, il est rafraîchissant d'entendre une voix qui se démarque à la fois de Dieudonné/Soral et de Valls/Hollande. À lire le communiqué du Réseau No Pasaran: *Affaire Dieudonné/Valls : antisémitisme télévisé ou xénophobie d'État, faut-il vraiment choisir ?* <http://nopasaran.samizdat.net/>

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

L'idéologie d'extrême droite en action

À Clermont-Ferrand le 17 janvier un concert de soutien à la famille Asatryan et à l'ensemble des sans-papiers a été attaqué à l'arme à feu. Deux personnes ont été touchées par les tirs et conduites à l'hôpital. Les organisateurs qui constatent que les actions armées d'extrême droite se développent à Clermont-Ferrand alertent sur la gravité d'une banalisation de la violence xénophobe et de la haine en tant qu'idéologie politique.

Infos <http://www.educationsansfrontieres.org/article48801.html>

Dans la même veine, un groupe d'une cinquantaine d'individus a manifesté le 11 janvier à Calais leur haine des sans-papiers, à base de slogans racistes. Un groupe d'une quinzaine de contre-manifestants présents ce jour-là a été encerclé, contrôlé, fouillé par les forces de l'ordre. La police a ses préférences ?

Répression des sans-papiers : la «gôche» continue et innove

Le 31 janvier, le ministère de l'intérieur socialiste a fait le bilan de sa politique en matière d'immigration : 27 000 expulsions, la «gôche» est fière d'annoncer que, contrairement aux apparences (ce chiffre est en recul, rappelons-nous des 36 000 expulsions, triste record de 2012), elle fait mieux que la droite. Pour se justifier, Valls a accusé ses prédécesseurs de gonfler leurs chiffres en y incluant les «retours volontaires» alors que lui se vante d'obtenir un «chiffre des retours dits contraints en métropole en 2013 supérieur au chiffre constaté en 2007, 2008, 2009, 2010, 2011» et d'avoir supprimé le versement des «aides aux retours» (allouées notamment aux Roms bulgares et roumains).

En réalité «contraints» ou «volontaires», tout est bon quand il s'agit d'expulser des étrangers. En effet, la Cimade révèle que dans les Yvelines (78), une nouvelle unité de la PAF (police aux frontières) a été créée en lien avec la préfecture du 78. Les personnes sont convoquées par téléphone ou par écrit à l'unité de la PAF pour leur mettre la pression afin qu'elles acceptent de repartir «volontairement». Dans ce genre de cas, il faut savoir que la personne ne court aucun risque (administratif ou judiciaire) en ne se rendant pas à la convocation.

Mort en GAV dans les Yvelines (78)

Dans la soirée du 11 janvier, un homme de 45 ans est arrêté, après un accident routier. Les gendarmes de la brigade de La Queue-lez-Yvelines l'enferment dans une cellule, officiellement en «garde à vue dégrisement». Il est mort dans la nuit d'une crise cardiaque n'ayant pas eu accès à ses médicaments : il était cardiaque et son épouse déclare pourtant qu'elle avait prévenu les flics.

Non aux expulsions de squats à Montreuil/Bagnolet, soutien au collectif des Baras

Le collectif des Baras est composé de près de 300 personnes, pour la plupart des hommes d'origine malienne ayant quitté la Libye où ils travaillaient, après la chute du dictateur Khadafi. L'an passé ces hommes ont tenté d'occuper un bâtiment vide, mais en ont été expulsés en mai dernier. Aujourd'hui la plupart vivent dans deux bâtiments qu'ils occupent : le premier à Montreuil, avenue du Président Wilson, dont l'expulsion a été reportée de 3 mois lors d'un jugement en décembre, le deuxième à Bagnolet (où une famille Rrom à la rue suite à l'expulsion d'un terrain rue de Paris les a rejoint) dont le sort a été examiné par le tribunal de Pantin. Le 3 février, le verdict prend le parti de la société Emerson Net work et ordonne l'expulsion qui peut avoir légalement lieu à partir de 4 février. Le collectif des Baras nous appelle à les soutenir dans leur lutte, sur place au 124 avenue Gallieni à Bagnolet (métro Gallieni). RDV chaque samedi à 18h.

Les primes de Valls

Qui se souvient des déclarations fracassantes de Valls en 2004 qui affirmait finie la politique du chiffre de Sarkozy, la «prime de résultats exceptionnels». Or, une fois de plus, Valls c'est Sarkozy bis, légèrement modifié, le ramassage des «bâtons» continue. Avec les résultats qu'on connaît : favoriser la répression massive. Comme dit un CSR, cité par *Le Monde* : «Il suffit de faire une vacation à Calais, d'interpeller beaucoup d'étrangers en situation irrégulière, ce qui n'est pas très dur là-bas, et on touche la prime.»

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de la famille d'Abou Bakari Tandia

«Cela signifie en clair que les policiers de Courbevoie qui ont provoqué, d'une façon ou d'une autre, le coma mortel de Abou Bakari Tandia le 5 décembre 2004 au commissariat, ne seront jamais inquiétés pour cela.... Donc en gros, il n'y aura jamais ni justice ni vérité pour Abou Bakari Tandia, certainement comme pour les nombreux cas plus récents qui ont été plus précipitamment soldés par un non lieu, notamment Ali Ziri à Argenteuil et Mahamadou Marega à Colombes pour ne mentionner que les plus "voisins". La famille a décidé de saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Ce n'est pas terminé.» Communiqué de l'Association Vérité et Justice pour Abou Bakari Tandia (extraits)

> La prison tue

«On m'a condamné à mort»

Philippe Lalouel a 19 ans lorsqu'il est blessé par la police pendant un premier braquage à Marseille. À l'hôpital on le transfuse avec une poche de sang contaminé. À 21 ans il apprend en prison qu'il est porteur du VIH. L'époque n'est pas très optimiste pour les malades du sida, espérance de vie de 3 à 5 ans... «Je suis persuadé que ma maladie va me tuer rapidement. (...) Et quand on pense qu'on va crever, on essaye de retrouver sa liberté». Suivent alors de courtes cavales ponctuées de vols, mais sans jamais verser de sang. Les condamnations s'accumulent jusqu'en 2012 quand l'avocat général requiert une «une peine d'élimination sociale» : il est condamné à vingt ans d'emprisonnement.

Le 30 et 31 janvier se tenait le procès en appel. Les amis, les soutiens sont là. «L'année dernière, la cour d'assises avait "éliminé" un prisonnier anonyme. Cette année, les jurés ont exécuté, en toute conscience et connaissance de cause, un homme fier et digne» (extrait du communiqué des amis de Philippe Lalouel). La sentence : dix-sept ans qui s'ajoutent aux six qu'il lui reste. «Nous, les grosses peines, on nous enferme jusqu'à la mort!» «C'est la guerre, je vous la déclare!»

Plus d'infos : <https://www.facebook.com/pages/Soutientlalouel/328914967247966> et <http://lenvolee.net/> contre-lelimination-sociale-de-philippe-lalouel/